

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Avis officiel. — VII Chronique sherbrookienne. — VIII Aux prières. — IX La communion des neuf vendredis après la première communion. — X Visite pastorale. — XI Correspondance américaine.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 juin

Exercices du mois de juin (1), premier vendredi du mois, fête et solennité du Sacré-Cœur, procession et consécration.

Note. — A cause de l'identité de l'objet, on ne doit pas, contrairement à ce qui est dit dans *l'Appendice au Rituel*, (édition de 1890) ajouter l'oraison du Sacré-Cœur à celle du S.-Sacrement.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 1 juin

Messe privée de Notre-Dame de Grâce, *double majeur* ; mém. du IIe dim. après la Pent. et de l'oct. ; préf. de Noël.

Solennité de la FÊTE-DIEU

Messe principale comme le jour de la fête, *double de 1e cl, privil.* ; mém. du IIe dim. de la Pent. ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim. — Aux IIe vêpres, mém. du dim. (ant. *Exi*).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 8 juin

Dans les paroisses suivantes, excepté celles du Sacré-Cœur, la solennité du Sacré-Cœur sera remise au 15 juin (mais la procession et la consécration auront lieu partout le 8 juin).

(1) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : 1o 7 ans chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font quelques exercices de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur ; — 2o indulgence plénière, au jour de leur choix en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, ou qui auront assisté au moins dix fois à l'exercice fait en public.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires du Sacré-Cœur de Jésus, de Sainte-Julie, de Sainte-Théodosie, de Sainte-Emmèlie, de Notre-Dame-de-Grâce et de Saint-Norbert.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires du Sacré-Cœur (Ottawa et Brock), de Saint-Célestin, de Notre-Dame-de-Bon-Secours (Monte Bello), de Sainte-Angèle (Papineauville), de Notre-Dame-de-Grâce (Hull), de Saint-Eugène et de Saint-Boniface.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Sainte-Pudentienne, de Saint-Bernardin (Waterloo), de Notre-Dame du Richelieu, de Sainte-Angèle et de Saint-Robert.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Boniface (Shawinigan).

DIOCÈSE DE SHEERBROOKE. — Solennité des titulaires du Sacré-Cœur-de-Jésus (Stantead Plain) (2), de Notre-Dame-de-Bon-Secours (Stuckely North) et de Saint-Claude (Greenshields).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Médard (Warwick Est); solennité de ceux de Sainte-Angèle (Laval), de Saint-Eugène (Grantham), de Sainte-Clotilde (Horton) et de Saint-Norbert (Arthabaska).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête du titulaire de Saint-Médard (Coteau-Station); solennité de celui de Sainte-Clotilde.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 7 mai 1902.

LA question du saint suaire de Turin portée devant l'Académie des Sciences de Paris a eu en Italie un grand retentissement. On sait que l'authenticité de cette relique fut discutée à plusieurs reprises, en particulier par un chanoine de Blois, M. Lalore; et c'est aussi la thèse qu'a soutenue récemment dans plusieurs brochures M. le chanoine Ulyse Chevalier. S'appuyant sur une bulle de Clément VII, pape d'Avignon pendant le Schisme, qui autorisait à croire que le suaire exposé à Lirey — dans l'Aube — n'était qu'une reproduction du véritable suaire de Notre-Seigneur, il déniait à cette relique toute authenticité. Plus tard,

(2) Le titulaire de Saint-Venant tombant le jour de la Pentecôte n'a pas de solennité cette année. L'office se fera le 30 mai sans octave (avec mémoire de l'oct. de la Fête-Dieu, mais non de S. Félix).

Paul II, quand la relique vint à Chambéry, donna en 1467 une bulle contraire, admettant l'authenticité de la relique et accordant des indulgences à ceux qui la vénéreraient.

— On sait par des textes de saint Jean-Damascène et d'Arculphe que le saint suaire existait de leur temps (au VII^e siècle) à Jérusalem, que la relique vint de Constantinople à Lirey. Mais on ne peut historiquement suivre son itinéraire complet. Quoiqu'il en soit, le mémoire lu à l'Académie des Sciences tend à démontrer que l'empreinte sur le suaire est de nature chimique, causée par les émanations ammoniacales d'un corps humain mis en présence de l'aloès, ce qui justifierait parfaitement l'authenticité du saint suaire de Turin.

— Je passe sur les détails pour arriver à cette question : on a mis en avant l'idée de soumettre à un examen chimique la précieuse toile elle-même — et le roi aurait été assure-t-on pressenti. La réponse a été négative. Et en effet, ni les Souverains-Pontifes, ni les rois d'Italie ne doutent de l'authenticité de cette relique ; les indulgences dont l'ont enrichie les premiers, les marques de dévotion que leur ont prodiguées les seconds, en sont la preuve. Dès lors, comme il n'y a pas doute, il n'y a pas lieu à un examen. Si des savants ne sont pas contents, on pourra leur dire que le saint suaire, dans lequel a reposé le corps sanglant de Notre-Seigneur Jésus-Christ après sa douloureuse passion, n'est pas une toile vulgaire trouvée sur une momie d'Égypte, et qu'une des meilleures formes de la vénération c'est le respect.

— Rien ne vient ces temps-ci troubler l'harmonie de la vie romaine, car les pèlerinages sont tellement nombreux, qu'ils sont entrés dans cette vie. Les Romains n'y font maintenant presque plus attention, et les commerçants se réjouissent toujours d'un gain qui les aidera à passer moins mal la morte saison de l'été. En ce moment tout est aux fêtes.

A l'occasion du 2655^e anniversaire de la fondation de Rome, les

artistes de cette ville, qui abonde en peintres et en sculpteurs, ont eu l'idée de reproduire au Palatin les fêtes antiques dites *Pallilia*, que l'on célébrait à Rome ces jours-là, et d'y faire chanter le *Carmen Seculare* d'Horace. La fête n'aurait donné lieu à aucune observation ; mais il faut cependant dire que tout le cortège n'avait qu'un but, un sacrifice public à la divinité payenne. En effet, quand tout ce monde fut rangé sur une esplanade, un autel y avait été dressé et on y brûla de l'encens. Cette fête était donc parfaitement payenne, et on ne comprend pas comment des chrétiens aient pu, même par jeu, y assister.

— Dans une autre sphère, Mgr Marini a fait donner par l'école *Gaetana Agnesi*, qu'il a fondée et qu'il dirige, une représentation en grec de la tragédie d'*Antigone*, de Sophocle. Ce qui distinguait cette audition, c'est que le docte prélat, rompant avec toutes les traditions qui nous font prononcer le grec d'une façon tout-à-fait incompréhensible pour les modernes Hellènes, a fait adopter la prononciation grecque moderne, telle qu'on peut l'entendre dans les rues d'Athènes. Des jeunes filles et uniquement des jeunes filles étaient les acteurs, ce qui rend la chose plus étonnante. Les cardinaux, prélats, orientalistes sont accouru en foule à cette représentation. Le Souverain-Pontife a tenu à faire exprimer au savant prélat sa satisfaction pour cette intelligente reconstitution de l'art grec, montrant ainsi comment il s'intéresse à tout ce qui, de près ou de loin, peut servir au rapprochement des Eglises. Et, en effet, voir à Rome le Souverain-Pontife s'occuper de cette représentation, la recommander par son suffrage et ses encouragements, montre aux Grecs qu'ils ont dans Rome quelqu'un qui sait les comprendre et que la glace est rompue.

— Ce matin le pape accordait une grande audience aux pèlerins italiens. On pouvait lire sur son visage tout le contentement qu'il éprouvait à voir ses fils bien aimés se grouper amoureusement autour de lui. Son œil pénétrant n'oubliait aucun détail et, se promenant

sur la foule, semblait non seulement voir mais regarder tout le monde. C'est l'impression qui s'échappait de la plupart des lèvres : « Le pape m'a regardé. » De plus on n'apercevait aucune trace de fatigue, bien naturelle cependant à son âge. Et on comprend ce mot qu'il disait, il y a un mois à peine, à une personne qui, le félicitant de sa bonne santé, lui souhaitait d'arriver à la centième année : *Ne mettons pas des bornes à la divine Providence.*

— Non seulement les journaux français, mais des journaux italiens ont reproduit le belle lettre de Mgr Bruchési contre le journaliste français, établi à Montréal, qui avait approuvé la loi sur les associations. On a applaudi ici à cette initiative, qui montrait combien l'âme de ce prélat vibrât avec celle de l'Eglise, savait s'en incorporer toutes les pulsations et se faire l'écho indigné des protestations du Souverain-Pontife, dont cette loi est une des plus amères tristesses.

DON ALESSANDRO.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-P. Kiernan, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Michel à Montréal ;

M. l'abbé W. Chauvin, aumônier de l'asile Sainte-Darle.

AVIS OFFICIEL

Mardi, le 24 juin, à l'occasion de la fête patronale de saint Jean-Baptiste, une messe solennelle sera chantée à la cathédrale, à 9 heures.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

PAR une lettre pastorale, datée du 19 avril dernier, Mgr l'évêque de Sherbrooke a promulgué dans tout son diocèse les actes et décrets du premier concile de Montréal.

« Sept années seront bientôt écoulées, écrit Sa Grandeur, depuis cette date de septembre et octobre 1895, à laquelle les Pères et théologiens de ce premier concile provincial se réunissaient au palais archiépiscopal de Montréal. »

« Il nous tardait, N. T. C. F., d'avoir à vous communiquer les précieuses directions que les Pères de vos âmes avaient cru devoir vous destiner. Mais nous savions aussi que nos délibérations devaient subir l'épreuve d'une révision supérieure. Nous les connaissions trop nombreuses, ces délibérations, pour compter que leur examen, à Rome, ne nécessiterait pas un temps prolongé, et, profondément attaché au Siège de Pierre, nous attendions trop de bien de cette approbation de l'autorité suprême, pour ne pas accepter de bonne grâce les retards que les circonstances providentielles imposaient. »

« Voici maintenant, N. T. C. F., que les actes de notre premier concile provincial nous reviennent de Rome, approuvés par Notre Très Saint-Père le Pape, non pas en ce sens que l'autorité romaine se substitue à la nôtre propre, mais en ce sens que le Souverain Pontife, après avoir soigneusement examiné nos actes, nous les renvoie en les déclarant dignes de ses recommandations. »

Et Monseigneur, après avoir rappelé quelle est la mission des évêques dans l'Eglise de Jésus-Christ et de quelle importance ont toujours été les conciles tant généraux que particuliers, et avoir noté que c'est pour « le salut des âmes et la prospérité religieuse de la commune famille spirituelle de notre chère province », que les actes et décrets du concile de Montréal ont été faits et rendus, les promulgue en son diocèse « comme l'ont fait déjà ou le feront bien-

tôt »,
copat

« E

depu
du co
pense
Dieu
maint
naître
et la r
toire s

conci
Mos

occupé
exhort
spiritu
bienfai

L'un
cette le
qu'il ai

Un
sait un
nir à to
« Parve
a déjà l

La l
aucun «
Dieu.

« Sel
notre s
la série

tôt », pour leur diocèse respectif, ses distingués collègues de l'épiscopat, puis il ajoute :

« Et pourquoi ne pas le dire, puisque Dieu a voulu rappeler à lui, depuis la tenue du concile, deux de nos vénérables frères et co-Pères du concile, nos regrettés seigneurs Fabre et Moreau, il nous plait de penser que, du haut du ciel, où nous l'espérons bien, la grâce de Dieu les a déjà placés, ils nous suivent avec amour et bienveillance, maintenant qu'accomplissant notre charge, nous vous faisons connaître leur volonté aussi bien que celle de leurs dignes successeurs et la nôtre, en donnant force de loi, dans toute l'étendue du territoire soumis à notre juridiction, aux actes et aux décrets du premier concile provincial de Montréal. »

Monseigneur énumère alors « les graves sujets dont se sont occupés » les Pères et théologiens du concile, puis il conclut en exhortant les fidèles et surtout les prêtres à recevoir la direction spirituelle que constituent les actes du concile comme « un immense bienfait » et comme une « faveur de Dieu et de son Eglise. »

L'un des rédacteurs du *Progrès de l'Est*, de Sherbrooke, disait que cette lettre pastorale de Mgr LaRocque est une des plus remarquables qu'il ait publiées depuis son avènement à l'épiscopat.

* * *

Un mois plus tard, exactement le 11 mai, Mgr LaRocque adressait une circulaire à son clergé, en même temps qu'il faisait parvenir à tous ses fidèles la *Lettre apostolique* de Sa Sainteté Léon XIII : « Parvenu à la vingt cinquième année », que la *Semaine religieuse* a déjà publiée.

La longévité de notre grand Pape tient vraiment du prodige et aucun catholique ne doute que ce ne soit là une faveur signalée de Dieu.

« Selon toute probabilité, dit Monseigneur à ses collaborateurs, notre saint et vénéré Pontife verra les années de Pierre et il épuisera la série des jubilés les plus glorieux.....

« L'une des meilleures et des plus pratiques de nos expressions de gratitude envers Dieu, continue-t-il, sera de nous pénétrer des magnifiques enseignements du Père commun des fidèles, afin d'en pouvoir vivifier notre conduite et notre ministère ».

Puis Monseigneur signale les points les plus importants de la *Lettre apostolique* ; et il termine en ordonnant pour le dimanche, 8 juin, une collecte spéciale dans toutes les églises du diocèse dont le produit, envoyé à l'évêché, sera ensuite transmis au Saint-Père.

* * *

Dimanche, le 11 mai, au cours de sa visite pastorale à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est, Mgr l'évêque de Sherbrooke bénissait solennellement la nouvelle académie pour les garçons construite récemment dans cette localité. Un adresse de circonstance, fut présentée à Monseigneur, à M. le curé et à MM. les commissaires d'école.

Le coût de l'édifice est d'environ \$20,000. Il mesure 72 pieds de longueur, 56 de largeur et 52 de hauteur, et il occupe sur le versant de la colline un site admirable. La construction est en brique et on lui a assuré tout le confort moderne. Ce qui vaut mieux encore, la direction de l'académie est confiée à des religieux dont la compétence et le zèle sont très favorablement connus des Sherbrookiens ! Les Révérends Frères du Sacré-Cœur.

* * *

Aujourd'hui, jour de la Pentecôte, au milieu d'un grand concours de peuple, a eu lieu au cimetière Saint-Michel l'érection canonique d'un superbe *chemin de la croix*, don des membres de la confrérie du Tiers-Ordre et d'un certain nombre de familles sherbrookiennes.

La cérémonie fut présidée par Mgr LaRocque, qui adressa la parole en français et en anglais, après que Mgr Tanguay, du séminaire, eut rappelé aux fidèles les glorieux souvenirs des stations douloureuses qu'il a eu le bonheur pieux de visiter souvent pendant son séjour à Jérusalem.

de
mo
pri
elle
mo
viv
I
dén
née
v
bell
il, q
mati
et d
C'é
le m
curi
M
rir :

18

M.
Sc
Anne
Sc
Scur

Profonde et bien chrétienne pensée que celle d'ériger des chemins de la croix dans nos cimetières ! L'idée du Christ Jésus souffrant et mourant pour nous est féconde en merveilleux espoirs et elle s'exprime bien dans ces champs solitaires où dorment nos chers défunts ; elle nous parle en effet du triomphe définitif du Divin Maître sur la mort et, par là, nous console dans nos deuils et nous sollicite à mieux vivre.

La température se prêtait au reste à la solennité d'une magnifique démonstration de foi et d'espérance ! Car nous avons enfin une journée de beau soleil !

Vraiment, disons-le sans vouloir récriminer, il est bien temps. La belle saison est en retard dans nos Cantons. Il y a des années, paraît-il, qu'on n'avait pas eu un mois de mai aussi froid ! Pensez donc, le matin du 9 mai, les champs, les collines et les coteaux de Sherbrooke et des environs se couvraient soudain d'un large manteau blanc ! C'était à se croire en décembre, et, les cantiques du beau mois de mai, le mois des fleurs, le mois le plus beau, avaient franchement de curieux échos dans les cœurs !

Mais, nous y voici. La nature nous sourit. Les champs vont fleurir :

Ornons le sanctuaire
De nos plus belles fleurs,
Offrons à notre mère
Et nos chants et nos cœurs !.....

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

18 mai 1902.

AUX PRIERES

M. l'abbé Maurice Beaudry, décédé à Saint-Hyacinthe.

Sœur Marie-Emile, née Amélia Champeau, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Rosine-Florida Turcotte, professe coadjutrice, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Saint-Jean-de-Dieu.

LA COMMUNION DES NEUF VENDREDIS APRES LA PREMIERE COMMUNION



OUS ce titre, nous lisons dans le *Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*, revue populaire eucharistique publiée par les Pères du Saint-Sacrement, à Paris :

S'il est pour un cœur de prêtre une heure douloureuse entre toutes, c'est celle où il voit s'éloigner, au lendemain de la première communion, les chers enfants qui ont été jusque-là l'objet de ses meilleurs soins et de toute sa sollicitude.

Malgré tout ce qu'il a fait pour leur assurer une bonne première communion, il lui reste une cruelle incertitude sur leur persévérance, sur leur avenir éternel... Que ne ferait-il pas pour assurer cet avenir, pour garder à Dieu ces âmes que les passions et le démon vont Lui disputer !... Cette heure de séparation pourrait s'appeler le *Gethsémani* du prêtre, qui sent en même temps sa lourde responsabilité et son impuissance à sauvegarder ces âmes, pour lesquelles il donne cependant sa vie goutte à goutte !

Mais le Cœur de Jésus est là ! Il aime plus que tous ces âmes d'enfants. Il a compassion des angoisses du prêtre, et Il lui donnera un moyen sûr de sauver les chers enfants qu'Il lui a confiés.

Notre-Seigneur ne pensait-il pas particulièrement à eux en faisant à la bienheureuse Marguerite-Marie la promesse de salut éternel, attachée à la communion faite les premiers vendredis pendant neuf mois de suite ?

Quoi de plus facile, en effet, que d'établir dans toutes les paroisses — même dans les plus petits villages — l'usage de faire faire aux enfants la sainte communion les premiers vendredis des neuf mois qui suivent immédiatement leur première communion ?

A beaucoup d'enfants ces neuf communions assureraient une jeunesse chrétienne, et leur feraient peut-être prendre l'habitude de la communion mensuelle.

D'autres pourraient être ballotés au gré des passions et du monde ; ils n'en auraient pas moins l'ancre jetée aux rivages de l'éternité bienheureuse ! le démon pourrait encore, hélas ! en faire son *jouet*, mais non plus sa *proie* : ils appartiendraient finalement à Notre-Seigneur. En vertu de sa miséricordieuse promesse à la bienheureuse Marguerite-Marie, Jésus aurait dit le dernier mot.

La pensée que bien des enfants cessent de fréquenter la sainte table entre treize et quinze ans, ne devrait pas empêcher les pasteurs de les convier à la communion des neuf vendredis. Cet abandon est, en effet, déplorable ; mais n'y a-t-il pas, quand même, tout à gagner à leur faire faire ces neuf communions ? D'abord la promesse de Notre-Seigneur dont *la parole ne passera pas sans effet* ; ensuite ces enfants ne seront jamais plus purs ni plus innocents que pendant l'année de leur première communion. N'est-ce pas le moment par excellence de les laisser venir à Jésus et de compter sur son Cœur pour les garder ? car Il fera toujours plus et mieux que nous pour sauver les âmes.

Enfin, quoi de plus digne de tout cœur d'apôtre que d'assurer ainsi à ces chers enfants la grâce d'une bonne mort avant de les laisser aller à la bataille de la vie ?

Les parents ne s'opposeraient pas à ces neuf communions, pourvu que leurs enfants aient le désir de les faire ; car ces derniers n'obtiennent-ils pas toujours de leurs pères et mères *tout ce qu'ils veulent* ? et n'est-il pas facile, surtout l'année de leur première communion, d'amener les enfants à VOULOIR assurer leur salut éternel !...

A tous ceux qui communieront les premiers vendredis du mois neuf fois de suite, je promets la grâce de la pénitence finale ; ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements. Mon CŒUR se rendra leur asile assuré à cette heure dernière. Paroles de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Notre-Seigneur pouvait-il attacher la grande grâce de la persévérance finale à des conditions plus faciles, plus à la portée de tous !

VISITE PASTORALE

Itinéraire

- Mai, lundi, le 26.* — Saint-Elzéar.
Mai, mardi, le 27. — Saint-Vincent-de-Paul.
Mai, mercredi, le 28. — Saint-François-de-Sales.
Mai, jeudi, le 29. — Terrebonne.
Mai, samedi, le 31. — Sainte-Anne-des-Plaines.
Juin, dimanche, le 1. — Sainte-Sophie.
Juin, lundi, le 2. — Saint-Hypolite.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

New York, 10 mai 1902.



ERTULLIEN rapporte qu'une chrétienne étant devenue possédée du démon tandis qu'elle assistait à une représentation théâtrale, l'exorciste demanda à l'ange déchu pourquoi il avait eu l'audace de venir envahir cette âme rachetée par le sang du Divin Crucifié, et Satan répondit : « Je l'ai trouvée chez moi », *in meo inveni*.

Dans ses *Maximes sur la comédie*, Bossuet, que certes personne n'osera accuser ni de manque de lumière ni de manque de douceur, donne du théâtre la même définition.

D'autres moralistes, il est vrai, ont dit que le rire de la scène avait le don de corriger plutôt que de corrompre : *castigat ridendo mores*. Ils ont parlé aussi d'une certaine filiation que le théâtre avait avec l'Eglise. Mais tout autant que la première cette assertion est fautive et n'a jamais été prouvée. D'une façon générale on peut dire que la scène constitue un amusement dangereux.

— Ceci admis, me voilà bien à l'aise pour apprécier la manière du Rév. John Talbot Smith, prêtre de New York, encourageant ce

« mal néce saire » par la composition de son drame *A Baltimore Marriage*, destiné au théâtre de Miss Henrietta Crosman.

Dans cette pièce qui traite le sujet d'Elisabeth Patterson, l'épouse de Jérôme Bonaparte, l'auteur a l'intention de démontrer l'inviolabilité du sacrement de mariage et l'impossibilité du divorce.

Pour la première fois, sur une scène anglaise, le pape Pie VII apparaîtra et expliquera la doctrine catholique.

De prime abord cela pourra sembler excellent à plus d'un, et de fait jusqu'à présent la presse américaine s'y est laissée prendre.

— Mais a-t-on bien réfléchi au danger qu'il y a à ces exhibitions dogmatiques sur des tréteaux où demain ce que le Christ a honni sera glorifié, ce que le Christ a haï sera idolâtré ?

Allons plus loin. Dans le drame chrétien lui-même, qu'il s'appelle *The Passion Play* ou *A Baltimore Marriage*, franchement parlant, d'une part qu'elle possibilité y a-t-il à ce que le spectateur s'attache à déduire une leçon morale des lèvres d'un acteur, et d'autre part quelle certitude n'avons-nous pas que nos dogmes y seront ou ridiculisés ou amoindris ?

La scène, selon Sully Prudhomme, est essentiellement imaginative et elle se prête mal à ces sortes d'expériences. Ne transformons pas la chaire en une tribune où l'on discute, mais n'essayons pas non plus de métamorphoser le théâtre en une chaire où l'on prêche le Verbe du Dieu martyr.

L'autorité diocésaine de New York ne s'étant nullement prononcée ni pour ni contre ce que je viens de dire sur l'initiative prise par le Rév. M. Smith, j'ai cru pouvoir donner sincèrement mon idée.

— M. le président Roosevelt vient de nommer trois nouveaux aumôniers catholiques dans l'armée des États-Unis : ce sont les PP. Dalton, Carey et Doherty. Il s'affirme carrément le défenseur de la justice, il n'a pas peur de l'*American Protective Association*, il marche son chemin en homme de devoir : vous verrez qu'il sera de nouveau président.

— Le 6 avril dernier, le saint sacrifice de la messe a été offert

pour la première fois sur un vaisseau de guerre américain, *le Wabash*. Le célébrant était le Père Philip Gormley, vicaire à Sainte-Marie de Boston. Détail intéressant pour nous, le calice dont s'est servi ce prêtre est celui donné par le roi-martyr Louis XVI à la flotte de 7,000 Français qui en 1780 vint au secours des Etats-Unis, sous la conduite du comte Jean-Baptiste Donatien de Vimeur Rochambeau. Une inscription commémorative est gravée sur ce calice, qui, après avoir appartenu à Mgr Cheverus et à Mgr Fenwick, est aujourd'hui la propriété de l'église Sainte-Marie de Boston.

— Un des plus curieux testaments qui aient jamais été élaborés, c'est bien celui dont Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, vient d'être le légataire. Le colonel McKee, un homme de race nègre et protestant presbytérien de religion, lui a laissé la petite somme de deux millions de dollars pour être employée en œuvres de charité catholique, et notamment à bâtir une église dans le village de McKee, New Jersey, et un collège à Philadelphie.

— Ironie des événements ! Il y a aujourd'hui soixante-onze ans, Stephen Girard, un français et un catholique, léguait lui aussi la même somme à la ville de Philadelphie, avec ordre de fonder un collège neutre « où aucun ministre de n'importe quelle secte n'a uront droit de pénétrer. » Et jusqu'à présent cette clause aussi perverse que ridicule a gardé sa force de loi. *This rule is strickly enforced*, disent les circulaires.

— Dans la conférence des rabbins d'Amérique qui vient d'avoir lieu à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, la question de transférer la célébration du sabbat juif le dimanche au lieu du samedi a été étudiée et discutée longuement. Il semble que ce changement sera adopté. C'est pourtant une fameuse brèche à la doctrine israélite, qu'une semblable modification, le dimanche chrétien tirant toute sa joie et sa gloire de la résurrection du Christ.

— Le 5 mai s'est éteint doucement, après une maladie de quelques jours, Sa Grandeur Mgr Michel-Augustin Corrigan, archevêque de New York. Il était âgé de soixante-trois ans.

Ordonné prêtre en 1863 à Rome, le défunt fut sacré évêque de Newark le 4 mai 1873. Nommé coadjuteur du cardinal McCloskey, de New York, en 1880, il devint archevêque de cette ville à la mort de ce dernier, le 10 octobre 1885.

Le temps n'est pas venu encore d'apprécier celui que devant Mgr McDonnell le Souverain-Pontife a daigné appeler « un des plus intrépides champions de l'Eglise. » Disons seulement qu'il a été l'homme de foi intégrale, qu'il n'a jamais transigé avec l'erreur soit pseudo-libérale soit socialiste, que dans les luttes douloureuses de l'américanisme il a été le premier à envoyer à Rome son adhésion à la condamnation des nouvelles tendances. Disons aussi que dans tous ses rapports avec le monde, malgré son invincible fermeté, il a été le pasteur plein d'une ineffable tendresse, ne cassant jamais la branche à demi fléchissante et nourrissant son troupeau de miel... plutôt que de vinaigre. *Dominus petra mea*, disait sa devise armoriale. Oui, mais c'était un roc recouvert de mousse et dont on ne sentait pas les aspérités, cachées qu'elles étaient dans un mélange de foi et de douceur, *in fide et lenitate*. Ces deux vertus ont été la caractéristique de cet évêque. Elles étaient fondues chez lui en un tout harmonieux, et c'est de là que lui est venue sa force. Sa gloire en surgira aussi : car rien n'est grand, rien n'est beau, comme de savoir vouloir et de savoir aimer. Si j'avais à le comparer à un saint ce serait vers saint François de Sales que je me tournerais immédiatement.

— La question des Philippines est de plus en plus à l'ordre du jour. Le monde sait maintenant les cruautés que les Etats-Unis d'Amérique ont infligées ou autorisées contre les habitants de celles ; mais il semble ignorer les injustices morales et les tyrannies hypocrites dont ceux-ci sont accablés. Le protestantisme qui jure de s'emparer de ces âmes catholiques met tout en œuvre pour arriver à ses fins.

Samedi, le 17 mai, un ministre presbytérien, M. Brent, à qui les gens de sa secte donnent le nom d'évêque, est parti pour Manille.

avec un chèque de \$100,000 pour consolider l'œuvre « de bienveillante assimilation ». Son œuvre sera facile, car, à l'heure où je parle, toutes les écoles de Manille sont sous la haute dépendance du Rév. Stone, un clergyman protestant lui aussi, qui sur soixante-douze maîtres ou maîtresses d'écoles à su réussir à n'employer que deux catholiques !

Contrairement à l'attente générale, les apostasies sont nombreuses. Toute une classe d'élèves de l'école normale de Manille vient de renier la foi de ses pères. Le cœur navré de douleur, demandons à la Vierge Marie d'implorer le secours de Son Fils sur ces âmes qui vont se perdre. *O anima, tanti vales !* Coopérer à leur salut c'est continuer l'œuvre du Christ lui-même.

— Le lendemain même de l'enterrement de Mgr Corrigan, Son Eminence le délégué apostolique a quitté définitivement son poste de Washington pour se rendre à Rome. Contrairement à ce que la *Presse Associée* a annoncé à différentes reprises, le nom de son successeur n'est pas encore fixé.

— L'opinion que j'avais timidement exprimée ici, il y a deux mois au sujet des avantages qu'il y aurait pour les États-Unis à rendre les Philippines indépendantes, vient d'être reprise en grand par M. André Carnegie. Ce manufacturier philanthrope s'offre à verser dans le trésor du gouvernement les 20 millions que celui-ci a payé à l'Espagne. C'est une utopie splendide.

— Le mal n'est-il pas maintenant irréparable ! Si même Washington rend un jour la liberté plénière aux îles du Pacifique et cesse de s'arroger un droit qu'il a usurpé, ce ne serait plus pour ces terres lointaines qu'un changement de Charybde en Sylla. La conscience des nations est frêle toujours. Ce serait sans doute le tour de l'Allemagne, ou du Japon et de l'Angleterre, ou de la Russie et de la France à vouloir, à tenter de s'emparer de ces îles qui constituent la clef de l'Orient, cette proie de l'avenir.

HENRY BAYARD.